

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 17 (1929)

Heft: 307

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: J.H.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259707>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

21 à 30 ans ajoutés aux 8 millions et demi d'électrices âgées de plus de 30 ans, représentent en effet une puissance considérable, capable à elle seule d'orienter la politique du pays dans le sens qu'elle indiquera; et comme la politique intérieure de l'Angleterre est, de tous les pays du monde, celle qui a le plus de conséquences directes sur la politique internationale, on se rend compte de l'importance capitale que prennent les voix de femmes, qui vont se prononcer outre-Manche.

Il ne faut pas se représenter pourtant qu'elles vont se prononcer toutes dans le même sens, et que l'un des partis en bénéficiera aux dépens des autres. Impossible de dire lesquels, des travaillistes, des libéraux ou des conservateurs recruteront le plus grand nombre d'électrices. Mais ce ne sera la faute d'aucun d'entre eux si il n'attire pas à lui cette majorité, car les invites, les amabilités, pleuvent sur les femmes. Successivement, les trois chefs, MM. Baldwin, Lloyd George et MacDonald ont reçu des députations féminines, qui se présentaient, non plus en suppliantes comme jadis — comme nous — mais en visiteuses sûres de leur pouvoir. Les hommes politiques les plus en vue, non seulement ne dédaignent pas de prendre la parole à des réunions d'électrices, mais encore sont tout heureux d'y être invités. Les femmes sont une force, et elles le savent.

Cette force, elles l'utilisent d'ailleurs avec beaucoup de jugement, de sens politique, et de souci des responsabilités qui pèsent sur elles. Les grandes Associations féministes, depuis des mois, consacrent des conférences et des cours, non pas tant à éveiller l'intérêt des nouvelles électrices — ce qui ne paraît guère nécessaire — mais à les orienter, à les renseigner, à les instruire, à leur exposer les problèmes de l'heure. Les journaux féministes ont emboîté le pas. Des publications spéciales ont paru. Il y a un grand effort, dont il faut signaler toute la valeur, pour mettre à même ces nouvelles venues dans la vie publique de faire de leur bulletin de vote un usage intelligent et consciencieux. C'est pourquoi les élections de 1929 pourront être une surprise quant à leurs résultats, mais en tout cas, elles ne prouveront pas de l'indifférence ou de l'ignorance de la part des femmes. Où pourrait-on en dire autant d'un pareil chiffre de nouveaux électeurs masculins?

Si 13 millions et demi de femmes s'appêtent à voter, un nombre infiniment plus restreint d'entre elles demande les suffrages de leurs concitoyens des deux sexes pour aller siéger à Westminster. On compte en effet actuellement 64 candidates, soit 8 conservatrices, 25 libérales, 27 travaillistes, 2 communistes, et 2 indépendantes. Nous aurons à parler encore d'elles dans notre prochain numéro.

J. GUEYBAUD.

De-ci, De-là...

„La Journée des Femmes de Genève“.

L'Union des Femmes de Genève a suivi avec intérêt les réunions organisées à plusieurs reprises déjà dans les cantons de Vaud, Berne et Zurich, sous le nom de *Journée des Femmes* et les heureux résultats de ces rencontres lui ont suggéré l'idée d'organiser dans ce canton aussi une *Journée des Femmes de Genève*. Il lui paraît en effet que ces réunions où viennent de toutes parts dans le canton, de la ville comme de la campagne, des femmes de tous les milieux, de toutes les mentalités, représentant les tendances les plus diverses, mais préoccupées des mêmes problèmes et soucieuses de les résoudre pour le mieux être moral et matériel de notre population, constituent à la fois un lien précieux entre les habitantes du même canton, qui apprennent ainsi à mieux se connaître et à mieux se comprendre, et une occasion unique d'élargissement de notre horizon.

Pour débiter l'Union des Femmes a pensé préférable de limiter cette «Journée» à une après-midi et en a fixé la date au dimanche 2 juin. Cette rencontre aura lieu au Palais Eynard, aimablement mis à sa disposition par le Conseil Administratif, et le sujet choisi pour faire l'objet d'exposés divers, puis d'échanges de vues et de discussions est celui de la valeur du travail ménager considérée sous ses différents aspects éducatif, social, moral, économique, etc. Un thé en commun sera pris dans le courant de

l'après-midi, et les frais de cette rencontre seront couverts par des dons et par une collecte faite à la fin de la séance.

Nous publierons dans notre prochain numéro le programme détaillé de cette «Journée» pour laquelle, nous demandons dès aujourd'hui à nos lectrices habitant le canton de Genève de réserver l'après-midi du dimanche 2 juin.

Les femmes sont-elles plus morales que les hommes?

«A cette question, nous écrit une de nos lectrices de la Chaux-de-Fonds, le regretté préfet Matthias répondait par l'affirmative. Ses fonctions lui permettaient, en effet, par l'examen d'innombrables individus et dossiers, de se faire à ce sujet une opinion, qui, si elle ne peut être généralisée, n'en offre pas moins des garanties à considérer. Une statistique de 1927 révèle qu'à La Chaux-de-Fonds, il y eut cette année-là, pour 521 hommes, 24 femmes qui subirent respectivement 2664 et 76 jours de prison. La proportion est suffisamment explicite pour qu'il soit oiseux de la commenter!»

«Parmi les peines purgées par les prévenus, on trouve: vagabondage, ivrognerie, débauche, etc. Car l'immoralité féminine ne s'exprime pas seulement dans les cas graves; on la trouve à tous les étages de la criminalité. Et, si les femmes, bien davantage que les hommes s'exposent à des peines plus ou moins sérieuses par leurs bavardages, inconséquents souvent, causes de plaintes en diffamation, il faut reconnaître que les autres postes d'accusation les mentionnent moins souvent. Déjà bien des controverses eurent lieu qui discutèrent de la moralité comparée de l'homme et de la femme. Une opinion voulait que cette dernière fut plus criminelle. Et lorsque les statistiques renversaient les jugements établis, on se hâtait de prononcer le mot: prostitution. Paraissaient alors l'avortement, l'infanticide donnant raison à première vue aux partisans de la femme plus coupable. Mais la réflexion prouve premièrement que, comme le dit Finot dans son *Préjugé et Problème des sexes*, «le monde des débauchés chez les hommes est tellement incalculable qu'on n'en parle point». Deuxièmement que les crimes imputés à la femme seule peuvent être partagés par l'homme, séducteur-complice. Or, défalcation faite de ces deux crimes, la femme retrouve sa suprématie morale, puisque déjà, lorsqu'on ne tient pas compte de cette criminalité spéciale, dans tous les pays, la femme ne commet que les 20/00 des crimes imputés à l'homme».

«Evidemment, vouloir faire de la femme un être de vertu ignorant absolument le mal, et charger l'homme de tous les péchés, serait aussi injuste qu'antiscientifique. Pourtant on peut, sans craindre de dépasser les limites de la plus stricte équité, répéter «La femme est plus morale que l'homme.» Et ceci est peut-être bon à faire remarquer tandis que circulent les listes de la pétition suffragiste.

J. H.

CORRESPONDANCE

Les femmes suisses et la littérature.

L'article de notre collaboratrice, M^{lle} Haltenhoff, sur ce sujet paru dans notre dernier numéro, nous a valu plusieurs réclamations de lectrices genevoises, fort étonnées, et à bon droit, de ce que ne figure pas, parmi les noms cités des femmes auteurs contemporaines, celui, bien connu, cependant, de M^{me} Cuchet-Albaret.

Nous sommes les premières à nous associer à ces regrets, en notre qualité d'admiratrice du beau talent, souple, sain et vrai, de M^{me} Cuchet-Albaret, auquel le *Mouvement* n'a jamais manqué de rendre hommage par des comptes-rendus et des études, toutes les fois que lui ont été envoyés en service de presse les uns ou les autres, des volumes publiés par l'une de nos trop rares femmes poètes. Mais, dans le cas présent, nous croyons devoir rappeler que l'étude de notre collaboratrice n'était pas faite par elle à sa guise, mais suivait de près, en l'analysant, la monographie publiée sur les femmes écrivains suisses par la Saffa. Et alors... est-ce la première fois que nous devons malheureusement constater que, dans le domaine littéraire comme dans d'autres, la Saffa n'a pas toujours tenu la balance très-égale entre les filles de *Mutter Helvetia*? et que, trop souvent, certaines d'entre elles, suivant les régions du pays où elles habitaient, ont été laissées dans l'ombre ou entourées de silence? La réclamation que l'on nous a envoyée ce n'est pas la première fois que nous l'entendions, hélas! Seulement, elle se trompait d'adresse.

La Rédaction,